

Publication du bureau de gestion des carrières des notaires

Le décret 2020-931 du 29 juillet 2020 délègue au Conseil supérieur du notariat la responsabilité de la publicité de certains événements concernant la carrière des notaires.

Publicité de reprise d'activité d'un notaire salarié

Le 28 avril 2021

Numéro de parution : RA000066

Numéro de dossier : CSN/NS/RA/91

Par suite de la déclaration faite sur le site OPM de la chancellerie le 9 mars 2021, et en l'absence d'opposition du ministère de la justice, Mme BONNIE (Karine), anciennement notaire salariée au sein de l'office de notaire dont est titulaire la SARL «ON2GF» à la résidence de Saint-Etienne (Loire), a repris ses fonctions de notaire salariée au sein de l'office de notaire dont est titulaire la SCP «Daniel FOURNEL, Philippe FAURE, Christophe TEYSSIER, Antoine BERINCHY et Morgane PORTE, notaires associés», à la résidence de Saint-Etienne (Loire).

Notaire concerné : Mme BONNIE (Karine)

Voir la publicité sur www.notaires.fr

[Reprise d'activité notaire salarié | Notaires de France \(www.notaires.fr\)](http://www.notaires.fr)